



Carrière des Minières
86700 PAYRÉ

Référence du document :
10/14 – NF EN 13242+A1

Édité le :
9 mars 2018

10/14
Calcaire

Code d'identification unique : T1014



Organisme certifié n° 1165
Système 2+

2006
N° 1165-CPD-2007-G-110
NF EN 13242+A1

**Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités
utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées**

Caractéristiques géométriques

4.2. Classe granulaire	NF EN 933-1	Désignation	10/14
4.3. Granularité	NF EN 933-1	Catégorie de tolérance	G _{C80-20}
4.4. Forme des gravillons	NF EN 933-3	Valeur déclarée	F _{I20} S _{INR}
4.6. Teneur en fines	NF EN 933-1	Catégorie	f ₂
4.5. Pourcentage de grains semi-concassés ou de grains entièrement roulés (C)	NF EN 933-5	Catégorie	APD

Caractéristiques physiques

5.2. Résistance à la fragmentation	NF EN 1097-2	Catégorie	LA ₃₀ SZ _{NR}
5.3. Résistance à l'usure	NF EN 1097-1	Catégorie	MDE ₂₅ **
5.4. Masse volumique réelle	NF EN 1097-6 art. 8	Valeur déclarée	2,59 Mg.m ⁻³
5.5. Coefficient d'absorption d'eau	NF EN 1097-6 art. 8	Valeur déclarée	2,1 %
7.3.3. Résistance au gel-dégel	NF EN 1367-1	Catégorie	F ₁ **

Caractéristiques chimiques

6.2. Sulfates solubles dans l'acide	NF EN 1744-1 art. 12	Catégorie	AS _{0,2} **
6.3. Soufre total	NF EN 1744-1 art. 11	Catégorie	S ₁ **
6.5.1. Présence d'acide humique	NF EN 1744-1 art.15.1	Valeur de seuil	Pas de trace *
6.5.1. Présence d'acides fulviques	NF EN 1744-1 art. 15.2	Valeur de seuil	NR
6.5.4. Impuretés	NF P 18-545 art. 3.43	Valeur déclarée	Absence**

Substances dangereuses dans la ressource : Ces granulats ne contiennent pas de substances dangereuses au sens de la réglementation applicable en France à la date de la rédaction du présent document.

* = Ces valeurs sont données par transposition des résultats sur le 0/4 CP3.

** = Ces valeurs sont données par transposition des résultats sur le 6,3/10 CP2.